

**SEANCE DU COMITE DE GESTION
DE LA CAISSE DES ECOLES
N°13 du 20 JUIN 2016**

Date de la convocation :
08/06/2016

Nombre de Membres :

12

Présents :

7

Votants :

7

Le **vingt juin deux mil seize** à dix-huit heures trente,
Le Comité de Gestion, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présents:

Mesdames : Muriel PIOT, Nathalie CABANILLAS, Sandrine GALTIE
et Elisabeth FEVRE.

Monsieur Grégory SAMOYEAU et Lionel PERMINGEAT.

Etaient absents excusés :

Annick ANDRE , Valérie MICHEL, Stéphanie MASSON
Florent BAUDIN, Arnaud BOUGOUIN

Madame PIOT a été élue secrétaire de séance.

Compte rendu de la séance précédente :

Monsieur le Président donne lecture du compte-rendu de la séance du 12 avril 2016 qui est
approuvé à l'unanimité et signé.

1) Transport centre aéré Guerville

Monsieur le Président explique les raisons de remettre le transport par bus pour le
centre aéré de Guerville. Une association avec les communes de Goussonville et de
Boinville en Mantois nous permet de bénéficier d'un bus commun pour transporter 10
enfants Jumeauvillois.

Le coût du bus est de 900 euros pour l'année, la participation est fixée à 90 euros par
enfant, payable en totalité à l'inscription.

Une modification des horaires pour le mercredi est nécessaire, une demande est
adressée à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Comme la dépense du bus n'a pas été pas budgétisée, il convient de prendre une
décision modificative au budget.

2) Décision Modificative n°1

Monsieur le Président informe qu'il convient de prendre la décision modificative
comme suit :

Compte 61558 - 350 € (ATM)
Compte 624 + 350 € (Transport)

Le Comité de Gestion, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Autorise Monsieur le Président à prendre cette décision modificative.

Questions diverses :

Monsieur le Président informe du départ de monsieur Samoyeau, directeur de l'école ainsi que Mme Sfarman.

Monsieur le Président informe d'une demande de dédommagement de frais de transport de la part de madame Liberpré pour le voyage de sa classe en Angleterre. Après discussion cette demande sera étudiée en septembre.

Le spectacle de fin d'année de l'école ainsi que la remise des dictionnaires pour les enfants entrants en sixième aura lieu le mardi 28 juin à 20h30 à la salle polyvalente.

Le spectacle de Noël retenu pour le jeudi 15 décembre 2016 est "Gigotte et le dragon"(un comédien, des marionnettes et une participation chantée des enfants)
La durée est de 45 minutes, le coût de 630 euros.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président,
Jean-Claude LANGLOIS